

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 212

présenté par
Mme Ménard**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Immigration et asile	64 000 000	0	
Intégration et accès à la nationalité française	0	0	
TOTAUX	64 000 000		0
SOLDE		64 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 64 000 000 d'euros du programme 104 « intégration et accès à la nationalité française », action 11 « accueil des étrangers primo arrivants » vers le programme 303 « Immigration et asile » action 03 « lutte contre l'immigration irrégulière ».

Alors que 54 % des Français sont contre l'accueil des migrants en France, le gouvernement augmente la dotation de l'action « accueil des étrangers primo arrivants ».

Il serait plus pertinent d'investir les 64 000 000 euros, alloués en plus à cette action, à la lutte contre l'immigration irrégulière.